

LES NOUVELLES PRÉFACES DU MISSEL ROMAIN

LE décret de la S. Congrégation des Rites du 23 mai 1968 permet d'utiliser huit nouvelles préfaces. Ces textes, attendus depuis de longs mois, viennent très heureusement compléter le corpus actuel des préfaces, en attendant que celui-ci soit entièrement renouvelé. Par cette publication, le Consilium romain de liturgie a voulu d'abord répondre aux besoins les plus urgents des pasteurs en enrichissant le Missel romain dans une de ses parties spécialement indigentes, d'autant plus que la préface, en ouvrant solennellement la prière eucharistique, a repris enfin toute sa valeur depuis que l'une et l'autre sont proclamées en langue vivante.

En employant ces textes nouveaux pour l'Avent, le Carême, les dimanches ordinaires, les fêtes et les messes du Saint-Sacrement, l'assemblée chrétienne s'habituerà donc à une plus grande variété et ne souffrira plus de l'uniformité trop rigide de ce genre de pièces liturgiques¹. Enfin, on souhaite que l'utilisation de ces huit échantillons du futur corpus des préfaces suscite des critiques, observations et suggestions qui, transmises au Consilium, puissent éclairer efficacement les membres de la commission compétente pour orienter la suite de son travail.

Les principes de composition des nouvelles préfaces

Les rédacteurs de ces nouvelles préfaces ont observé les principes suivants, approuvés par les Pères du Consilium au cours des 7^e et 8^e sessions plénières.

1. Voir l'examen critique des préfaces actuelles par notre regretté confrère et ami, Dom Placide BRUYLANTS : *Les Préfaces du Missel Romain*, dans *La Maison-Dieu* 87 (1966), pp. 111-133.

Nature de la préface. Servant d'introduction à la prière eucharistique, elle doit être essentiellement une action de grâce. Par conséquent, les textes qui seraient surtout déprécatives, narratifs ou catéchétiques ne conviennent absolument pas.

Sujet. Cette « eucharistie » trouve son fondement dans un fait ou un aspect du mystère commémoré dans la célébration, ou dans l'histoire du salut en général. Pour être compréhensible et efficace, l'exposé de ce fait ou de ce mystère doit être assez bref. Aussi la motivation de l'action de grâce ne se développera pas sur l'ensemble du mystère célébré, mais elle sera plutôt comme un flash lancé sur tel aspect important de la fête ou du temps, dont la totalité des textes liturgiques fournira par ailleurs une synthèse plus complète.

Genre littéraire. La forme littéraire de la préface est spécifiquement propre, intermédiaire entre la prière et l'hymne. Elle ne doit pas, certes, être prosaïque. Elle exige, au contraire, une certaine élégance des termes et du style pour inciter les fidèles, et d'abord le célébrant, à la louange et à la joie.

Pour obtenir un style bien rythmé et faciliter ainsi la tâche des musiciens, la composition des nouvelles préfaces a été spécialement étudiée en vue d'une structure équilibrée (stiques en nombre pair et de longueur alternée) et selon un respect fidèle du cursus latin.

Nombre. En raison de la fonction propre de la préface et par fidélité à une saine tradition liturgique, il a été décidé que chaque temps, solennité ou fête importante, ainsi que les messes célébrées à l'occasion des divers rites ou sacrements (mariage, défunts, etc.), seraient pourvus d'une préface propre. L'augmentation notable du nombre des préfaces aura pour heureux résultat de compléter le formulaire des messes par un texte propre qui, au cœur de la liturgie eucharistique, exprime l'objet précis de l'action de grâce ; et, en second lieu, d'éviter la monotonie causée par une répétition trop fréquente.

Sources. Le but des rédacteurs était, pour le moment, d'enrichir un recueil euchologique déjà existant. Ils ont donc conservé les textes du Missel romain actuel, lorsque ceux-ci se recommandaient par leur contenu théologique et leur forme littéraire. Pour les compléter, leur intention était

de choisir, parmi les meilleurs textes des anciens sacramentaires, ceux qui exprimeraient le mieux ce qu'une composition nouvelle aurait difficilement et inutilement répété. Mais l'expérience prouve surabondamment que, dans l'esprit de la réforme liturgique, très rares sont les textes anciens qui peuvent être employés tels quels. On les a donc utilisés du mieux possible, en les modifiant largement et en les intégrant dans des compositions nouvelles. C'est pourquoi les références aux sources liturgiques habituelles n'indiquent généralement que des emprunts partiels ou des citations implicites.

Il convient de noter que, dans tous ces emprunts ou compositions nouvelles, on a veillé à ne pas rompre avec l'unité de la tradition romaine, dont le style possède à la fois une sobriété et une densité qui en font le modèle de toute prière liturgique et une sauvegarde puissante contre le bavardage qui servirait de véhicule aux « intentions » les plus variées.

Présentation des nouvelles préfaces

Ajoutons qu'en examinant ces nouvelles préfaces, le jugement ne doit pas tellement s'arrêter, le cas échéant, sur certaines difficultés du texte latin, mais plutôt sur le sujet, le thème exposé. Celui-ci vise toujours à exposer avec clarté, pour le peuple de Dieu, la théologie propre du temps ou de la fête. Il est donc l'essentiel de la préface. Quant à sa forme littéraire, il ne faut pas oublier qu'elle sera adaptée par les traducteurs, selon le génie propre de chaque langue.

Ces nouveaux textes exigent évidemment une étude plus développée que cette présentation sommaire, surtout du point de vue liturgique et philologique. Nous la donnerons plus tard, tout en répondant aux questions que ces premières préfaces ne manqueront pas de susciter. En attendant, on trouvera les résultats pratiques de cette étude dans la traduction publiée ici (pp. 165-172), qui a été établie selon les principes suivis par la commission de traduction pour les préfaces actuelles du Missel romain, déjà approuvées.

Les préfaces pour le temps de l'Avent.

La préface accordée à de nombreux diocèses (Belgique, France, etc.) ne plaisait généralement pas, car il y man-

quait la dimension eschatologique qui est un élément si important du temps de l'Avent. Les jours auxquels s'applique la préface propre de l'Avent étant au nombre d'environ vingt-cinq, il a paru préférable de prévoir deux textes différents (n^{os} 1 et 2) qui s'inspirent du sacramentaire de Vérone : le premier (L 184, 179), utilisé jusqu'au 16 décembre, traite de l'Avent en général et des deux avènements du Christ ; le second (L 1241), propre à la semaine du 17 au 24 décembre, qui est le temps fort de l'Avent, traite spécialement de l'Incarnation et des dispositions du chrétien dans l'attente du Sauveur.

La préface pour les dimanches de Carême.

Il est remarquable que l'actuelle préface du Carême, très brève, ne fasse aucune mention du baptême ni du mystère pascal. C'est un texte exclusivement ascétique, centré sur la pénitence du Carême, ou plutôt sur le seul jeûne, qui n'a jamais été observé le dimanche et n'est prescrit, dans la discipline actuelle, que le mercredi des Cendres et le vendredi saint.

Dans le texte nouveau (n^o 3), inspiré du gélasien ancien (V 513), on a préféré parler de la joie qui naît de la pénitence et de l'espérance pascale. Au thème de la joie succède celui de la vie chrétienne, envisagée comme assimilation progressive du mystère pascal.

On notera que les « actes » du Carême sont désignés par une expression inspirée de saint Léon (*Sermon I sur le Carême*), *officia pietatis* désignant les actes plus intérieurs de prière et de pénitence, *opera caritatis* exprimant les activités de bienfaisance : aide au prochain, « pain partagé », etc.

Les préfaces pour les dimanches ordinaires.

La question de la préface était particulièrement urgente pour les dimanches verts du temps *per annum*, après l'Épiphanie et après la Pentecôte, qui peuvent être au nombre de trente-quatre. Ainsi, pendant plus de la moitié de l'année, selon les rubriques actuelles de la messe dominicale, on devait répéter la préface de la Trinité : ce qui devenait rapidement insupportable, malgré la qualité de la traduction française, depuis que la proclamation en langue vivante a remplacé le chant latin.

La Constitution sur la liturgie (n° 106) rappelle que « le dimanche, fondement de toute l'année liturgique, doit être spécialement marqué par la célébration de la résurrection du Seigneur ». Il est évident que, selon cette orientation pascale, la préface est un élément liturgique de première importance, puisqu'elle exprime l'action de grâce de l'assemblée pour le mystère du salut, au cœur même de la célébration eucharistique. On a donc prévu deux textes qui, conformément à la Constitution conciliaire, expriment clairement le caractère pascal de la liturgie dominicale.

Le premier (n° 4), inspiré du gélasien ancien (V 589), traite spécialement du mystère pascal, dans lequel l'Eglise trouve à la fois son origine et sa vie. Les mots qui définissent le peuple de Dieu, tirés de la première Epître de Pierre (2, 9), sont souvent cités dans un contexte semblable par la Constitution sur l'Eglise *Lumen Gentium*.

Une seconde préface (n° 5) est également proposée *ad libitum* pour les dimanches ordinaires. En quelques mots denses et expressifs, elle résume tout le mystère du salut et permet ainsi le choix d'un texte plus bref que le précédent. Sa source est à chercher dans le gélasien (V 549).

La préface de l'eucharistie.

L'institution de l'eucharistie constitue le thème central de toutes les anaphores, tant dans le récit de l'institution elle-même que dans l'anamnèse. La tradition romaine était donc, de ce point de vue, très saine, puisqu'elle ignorait toute préface spéciale en l'honneur de l'eucharistie. Cependant, au jeudi saint, elle faisait une mention plus développée du mystère de ce jour par un embolisme au *Hanc igitur* et au *Qui pridie* : particularité qui était bien dans sa ligne habituelle de discrétion et de sobriété, et parfaitement conforme à la nature de chaque pièce liturgique.

Cependant, pour répondre à des demandes instantes, les rédacteurs ont composé une préface propre (n° 6), qui traite du mystère eucharistique sous son double aspect de sacrifice et de sacrement, tout en évitant soigneusement de dédoubler par anticipation le thème propre de l'institution, qui est au cœur de l'anaphore. Cette nouvelle préface s'inspire de deux textes ambrosiens (*Bergom.* 1210, 489).

Les préfaces communes pour les fêtes.

La préface commune actuellement en vigueur, que l'on trouve en tête du canon romain depuis le 7^e siècle, n'est rien

de plus qu'un préambule et une conclusion, c'est-à-dire un cadre vide, sans aucune motivation d'action de grâce ni mention du mystère du salut. Il était donc nécessaire de fournir, dès avant la réforme complète du Missel romain, au moins deux textes pour les jours si nombreux auxquels les rubriques attribuent la préface commune, et de remplacer cette pseudo-préface par une véritable action de grâce pour le mystère du Christ Rédempteur.

La première préface (n° 7), est composée de citations d'épîtres pauliniennes (Ep 1, 10 ; Col 1, 19 ; Ep 3, 19 ; Ph 2, 8 ; Col 1, 20 ; He 5, 9) et de saint Jean (1, 16) centrées sur le thème de la restauration universelle dans le Christ. Certains ne manqueront pas d'objecter que pareil centon n'est pas conforme à la tradition des meilleures pièces liturgiques. C'est possible, mais sans importance. Il nous suffira de répondre que, de toutes parts, nous recevons des vœux pressants pour que la Parole de Dieu passe davantage dans l'expression même de la prière de l'Eglise. Ce besoin de louer Dieu avec sa propre Parole l'emporte évidemment sur tout argument d'archéologue.

D'autres objecteront que la longueur et la densité de cette préface risquent de la rendre impropre aux messes de fêtes ordinaires. A la vérité, nous hésitions à l'appliquer également aux dimanches. Mais il faut reconnaître que les messes de fêtes, souvent très brèves, peuvent bien s'enrichir d'un texte plus développé, surtout pour la préface. D'autre part, les fidèles qui participent à ces messes de semaine ont généralement une culture religieuse plus approfondie ; ils sont donc capables — du moins peut-on l'espérer — de comprendre des textes plus riches de doctrine et plus proches de la Bible qu'ils connaissent mieux.

Un second texte (n° 8), est proposé au choix pour les fêtes ordinaires. Cette préface, inspirée du missel ambrosien (*Bergom.* 410) est un résumé de l'histoire du salut qui constitue, sous une forme très brève, une préface bien adaptée aux jours ordinaires. On notera, de même que pour les meilleurs textes liturgiques, que sa brièveté n'est pas indigence, puisqu'elle exprime, dans un vigoureux raccourci, l'essentiel de toute l'économie du salut. Ainsi se trouve revalorisée, par une courte insertion, la traditionnelle préface fériale.

Abbaye d'Hautecombe

Antoine DUMAS, o.s.b.

PRÉFACE DE L'AVENT I

On dit la préface suivante : a) comme préface propre aux messes du temps, depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'au 16 décembre ; b) comme préface du temps aux autres messes célébrées dans cette période et qui n'ont pas de préface propre.

Vraiment, il est juste et bon de te rendre gloire,
de t'offrir notre action de grâce, toujours et en tout lieu,
à toi, Seigneur, Père très saint,
Dieu éternel et tout-puissant,
par le Christ, notre Seigneur.
Car, il est déjà venu,
en prenant la condition des hommes
pour accomplir l'éternel dessein de ton amour
et nous ouvrir le chemin du salut ;
il viendra de nouveau,
revêtu de sa gloire,
afin que nous possédions dans la pleine lumière
les biens que nous attendons en veillant dans la foi.
C'est pourquoi...

Vere dignum et iustum est, aequum et salutare,
nos tibi semper et ubique gratias agere :
Domine, sancte Pater, omnipotens aeternae Deus :
per Christum Dominum nostrum.
Qui, primo adventu in humilitate carnis assumptae,
dispositionis antiquae munus implevit,
nobisque salutis perpetuae tramitem reseravit :
ut, cum secundo venerit in suae gloria maiestatis,
manifesto demum munere capiamus,
quod vigilantes nunc audemus exspectare promissum.
Et ideo...

PRÉFACE DE L'AVENT II

On dit la préface suivante : a) comme préface propre aux messes du temps, du 17 au 24 décembre ; b) comme préface du temps aux autres messes célébrées dans cette période et qui n'ont pas de préface propre.

Vraiment, il est juste et bon de te rendre gloire,
de t'offrir notre action de grâce, toujours et en tout lieu,
à toi, Seigneur, Père très saint,
Dieu éternel et tout-puissant,
par le Christ, notre Seigneur.
Il est celui que tous les prophètes avaient chanté,
celui que la Vierge attendait avec amour,
celui dont Jean Baptiste a proclamé la venue
et révélé la présence au milieu des hommes.
C'est lui qui nous donne la joie
d'entrer déjà dans le mystère de Noël,
pour qu'il nous trouve, quand il viendra,
vigilants dans la prière
et pleins de reconnaissance.
C'est pourquoi...

Vere dignum et iustum est, aequum et salutare,
nos tibi semper et ubique gratias agere :
Domine, sancte Pater, omnipotens aeternus Deus :
per Christum Dominum nostrum.
Quem praedixerunt cunctorum praeconia prophetarum,
Virga Mater ineffabili dilectione sustinuit,
Ioannes cecinit affuturum et adesse monstravit.
Qui suae nativitatis mysterium tribuit nos praevenire gaudentes,
ut et in oratione pervigiles
et in suis inveniat laudibus exsultantes.
Et ideo...

PRÉFACE DES DIMANCHES DE CARÊME

On dit la préface suivante comme préface propre aux messes des dimanches de Carême.

Vraiment, il est juste et bon de te rendre gloire,
de t'offrir notre action de grâce, toujours et en tout lieu,
à toi, Seigneur, Père très saint,
Dieu éternel et tout-puissant,
par le Christ, notre Seigneur.
Car chaque année,
tu accordes aux chrétiens
de préparer les fêtes pascales
dans la joie d'un cœur purifié ;
de sorte qu'en se donnant davantage à la prière,
en montrant plus d'amour pour le prochain,
ils soient fidèles aux sacrements
qui les ont fait renaitre,
et s'ouvrent tout entiers à la grâce
que tu as réservée pour tes fils.
C'est pourquoi...

Vere dignum et iustum est, aequum et salutare,
nos tibi semper et ubique gratias agere :
Domine, sancte Pater, omnipotens aeternus Deus :
per Christum Dominum nostrum.
Quia fidelibus tuis dignanter impendis
quotannis paschalia sacramenta
in gaudio purificatis mentibus exspectare :
ut, pietatis officia et opera caritatis propensius exsequentes,
frequentatione mysteriorum, quibus renati sunt,
ad gratiae filiorum plenitudinem perducantur.
Et ideo...

PRÉFACE DES DIMANCHES PER ANNUM I

On dit la préface suivante comme préface propre aux messes des dimanches ordinaires.

Vraiment, il est juste et bon de te rendre gloire,
de t'offrir notre action de grâce, toujours et en tout lieu,
à toi, Seigneur, Père très saint,
Dieu éternel et tout-puissant,
par le Christ, notre Seigneur.
Dans le mystère de sa Pâque
il a fait une œuvre merveilleuse :
car nous étions esclaves de la mort et du péché,
et nous sommes appelés à partager sa gloire ;
nous portons désormais ces noms glorieux :
nation sainte, peuple racheté,
race choisie, sacerdoce royal ;
nous pouvons annoncer au monde
les merveilles que tu as accomplies,
toi qui nous fais passer
des ténèbres à ton admirable lumière.
C'est pourquoi...

Vere dignum et iustum est, aequum et salutare,
nos tibi semper et ubique gratias agere :
Domine, sancte Pater, omnipotens aeterne Deus :
per Christum Dominum nostrum.
Cuius hoc mirificum fuit opus per paschale mysterium,
ut de peccato et mortis iugo ad hanc gloriam vocaremur,
qua nunc genus electum, regale sacerdotium,
gens sancta et acquisitionis populus diceremur,
et tuas annuntiarem ubique virtutes,
qui nos de tenebris ad tuum admirabile lumen vocasti.
Et ideo...

PRÉFACE DES DIMANCHES PER ANNUM II

On dit la préface suivante comme préface propre aux messes des dimanche ordinaires.

Vraiment, il est juste et bon de te rendre gloire,
de t'offrir notre action de grâce, toujours et en tout lieu,
à toi, Seigneur, Père très saint,
Dieu éternel et tout-puissant,
par le Christ, notre Seigneur.
Dans sa pitié pour notre misère,
il a voulu naître d'une femme,
la Vierge Marie.
Par sa passion et sa croix,
il nous a délivrés de la mort éternelle ;
par sa résurrection d'entre les morts,
il nous a donné
la vie qui n'aura pas de fin.
C'est pourquoi...

Vere dignum et iustum est, aequum et salutare,
nos tibi semper et ubique gratias agere :
Domine, sancte Pater, omnipotens aeterne Deus :
per Christum Dominum nostrum.
Qui, humanis miseratus erroribus,
de Virgine nasci dignatus est.
Qui, crucem passus, a perpetua morte nos liberavit
et, a mortuis resurgens, vitam nobis donavit aeternam.
Et ideo...

PRÉFACE DE L'EUCCHARISTIE

On dit la préface suivante comme préface propre à la messe, le Jeudi saint, « de la Cène du Seigneur », à la fête du Saint-Sacrement et à toutes les messes votives de l'Eucharistie.

Vraiment, il est juste et bon de te rendre gloire,
de t'offrir notre action de grâce, toujours et en tout lieu,
à toi, Seigneur, Père très saint,
Dieu éternel et tout-puissant,
par le Christ, notre Seigneur.
C'est lui le prêtre éternel et véritable
qui apprit à ses disciples
comment perpétuer son sacrifice ;
il s'est offert à toi
en victime pour notre salut ;
il nous a prescrit
d'accomplir après lui cette offrande
pour célébrer son mémorial ;
dans ce festin pascal,
nous mangeons le pain vivant
et nous annonçons la mort du Seigneur
jusqu'à ce qu'il vienne.
C'est pourquoi...

Vere dignum et iustum est, aequum et salutare,
nos tibi semper et ubique gratias agere :
Domine, sancte Pater, omnipotens aeterne Deus :
per Christum Dominum nostrum.
Qui, verus aeternusque Sacerdos,
formam sacrificii perennis instituens,
hostiam tibi se primus obtulit salutarem,
et nos, in sui memoriam, praecepit offerre,
ut, in sacro convivio panem vitae sumentes,
mortem suam annuntiemus donec veniat.
Et ideo...

PRÉFACE COMMUNE I

On dit la préface suivante aux messes qui n'ont pas de préface propre et ne doivent pas prendre la préface du temps.

Vraiment, il est juste et bon de te rendre gloire,
de t'offrir notre action de grâce, toujours et en tout lieu,
à toi, Seigneur, Père très saint,
Dieu éternel et tout-puissant,
par le Christ, notre Seigneur.
En lui tu as voulu que tout soit rassemblé,
et tu nous as fait partager
la vie qu'il possède en plénitude :
lui qui est vraiment Dieu,
il s'est anéanti
pour donner au monde la paix
par le sang de la croix ;
élevé au-dessus de toute créature,
il est maintenant le salut
pour tous ceux qui entendent sa voix.
C'est pourquoi...

Vere dignum et iustum est, aequum et salutare,
nos tibi semper et ubique gratias agere :
Domine, sancte Pater, omnipotens aeterne Deus :
per Christum Dominum nostrum.
In quo omnia instaurare tibi complacuit,
et de plenitudine eius nos omnes accipere tribuisti.
Cum enim in forma Dei esset, exinanivit semetipsum,
ac per sanguinem crucis suae pacificavit universa ;
unde exaltatus est super omnia
et omnibus obtemperantibus sibi
factus est causa salutis aeternae.
Et ideo...

PRÉFACE COMMUNE II

On dit la préface suivante aux messes qui n'ont pas de préface propre et ne doivent pas prendre la préface du temps.

Vraiment, il est juste et bon de te rendre gloire,
de t'offrir notre action de grâce, toujours et en tout lieu,
à toi, Seigneur, Père très saint,
Dieu éternel et tout-puissant.
Dans ta bonté tu as créé l'homme,
et, comme il avait mérité la condamnation,
tu l'as racheté dans ton amour,
par le Christ, notre Seigneur.
C'est par lui...

Vere dignum et iustum est, aequum et salutare,
nos tibi semper et ubique gratias agere :
Domine, sancte Pater, omnipotens aeternus Deus :
Qui bonitate hominem condidisti,
ac iustitia damnatum misericordia redemisti :
per Christum Dominum nostrum.
Per quem maiestatem tuam laudant Angeli,
adorant Dominationes, tremunt Potestates.
Caeli caelorumque Virtutes, ac beata Seraphim,
solia exultatione concelebrant.
Cum quibus et nostras voces
ut admitti iubeas, deprecamur,
supplici confessione dicentes :